

VISION 2023-2026 LUBERON NATURE

L'association Luberon Nature, forte de ses 57 ans d'existence, de ses très nombreux adhérents, de ses agréments au titre de la protection de l'environnement renouvelés régulièrement depuis 1979 poursuit un formidable effort au service du territoire du Luberon.

De nouveaux défis sont apparus ces dernières années, pour bon nombre liés à l'évolution climatique. L'association a besoin pour cela de nouvelles forces et appelle ses adhérents à la soutenir et à l'accompagner dans ses actions en renouvelant leur adhésion et don et par une forte contribution en temps et en énergie.

En conséquence, son Conseil d'Administration présente ce qui devra guider ses actions.

Vision : 5 orientations poursuivies

1. Reconnaissance des adhérents comme principale ressource de l'association et augmentation de leur nombre, particulièrement parmi les résidents locaux en activité
2. Communication et promotion de Luberon Nature
3. Gestion des projets en petites équipes avec des volontaires
4. Anticipation / médiation et force de proposition pour les dossiers à traiter
5. Développement des ressources financières de l'association

Action envers les acteurs du territoire

Les 3 années passées ont été consacrées, notamment, au développement des relations sur le terrain avec les élus locaux et la compréhension de leurs attentes : 72 communes visitées. Cela doit se poursuivre.

Pour les 3 années à venir, l'accent va être mis sur les acteurs économiques du territoire en les rencontrant comme cela a été fait avec les élus du terrain. En effet, dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), Luberon Nature souhaite mettre à contribution ces acteurs face aux enjeux du développement durable pour un territoire encore plus vivant et plus solide.

Sept axes opérationnels, conformes à ses statuts, visant à trouver un équilibre entre protection de la nature et développement des activités humaines (économiques, sociales, culturelles...), qui font vivre le territoire et sauvegardent l'environnement ainsi que la qualité de vie de ses habitants :

1. Contribution à la lutte contre l'artificialisation des sols et préservation de la biodiversité avec soutien à l'agriculture respectueuse de l'environnement (par exemple, agriculture biologique et paysanne) et à l'élevage extensif et pastoral également respectueux de l'environnement et non destructeur des espaces naturels protégés,
2. Lutte contre les dépôts sauvages et actions en faveur de la réduction des déchets et l'amélioration du tri,
3. Sensibilisation à la pollution lumineuse,
4. Veille active sur la conformité des projets photovoltaïques à notre doctrine,

5. Sensibilisation des populations au risque incendie en liaison étroite avec les acteurs déjà impliqués,
6. Sensibilisation à la ressource en eau du territoire et actions pour la préserver,
7. Engagement pour un tourisme raisonné et écoresponsable.

Objectifs des axes Vision 2020-2023 qui restent à atteindre

- Élargir la base des adhérents pour inclure des populations actives non représentées (agriculteurs, artisans, et professions diverses, éleveurs et producteurs Bio, magasins Bio, etc.)
- S'appuyer sur la première ressource de l'association que constituent ses adhérents. Adhérents à la fois veilleurs pour capter au plus tôt les informations et ambassadeurs pour faire connaître Luberon Nature et porter sa parole dans l'ensemble de l'écosystème (populations, élus, Parc du Luberon, associations, administrations...).
- Élargir les sources d'informations pour les recueillir et les croiser le plus en amont possible.
- Privilégier ainsi l'anticipation / prévention par rapport à l'intervention en procédant du dépistage plutôt que du traitement.
- Développer la communication externe par la participation à des événements ainsi qu'à l'organisation de conférences, visites commentées, expériences communes... en propre afin de développer les adhésions, particulièrement auprès des populations actives du territoire.
- Mettre en œuvre un programme ambitieux de financement de l'association dans le cadre autorisé par les statuts de Luberon Nature.

Fonctions assurées par l'équipe du bureau assistée par des membres du CA et des adhérents actifs

Des solutions doivent être mises en place pour 5 sujets ci-dessous.

Pour mener à bien le programme fondé sur ces axes, il est fait appel non seulement aux membres du bureau, mais aussi à tous les membres du CA et aux adhérents souhaitant prendre en charge les fonctions suivantes qui pourront être complétées :

- Président*
- Secrétaire*
- Trésorier*
- Communication externe et relations avec les organismes publics et privés.
- Animation des adhérents, de la communication interne et de la veille réalisée par le réseau des adhérents.
- Gestion des équipes projet et du tableau de bord de suivi des dossiers.
- Relations avec les associations.
- Amélioration des sources de financement actuelles (adhésions, dons...) et recherche de nouvelles sources de financement.

* obligations statutaires